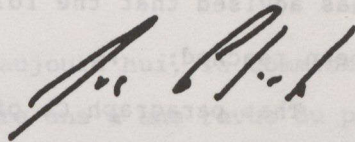


EMBASSY OF THE
UNITED STATES OF AMERICA

NO. 374 QUINCY, ILLINOIS, OCTOBER 18, 1989

J'ai l'honneur de proposer que si la modification énoncée dans la présente Note agréée au gouvernement des États-Unis d'Amérique, la présente Note, qui fait également foi en français et en anglais, et votre réponse à cet effet, constitueront un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'application du Traité, et que ledit Accord entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.



Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures

JOE CLARK